



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SITUATION MENSUELLE BUDGÉTAIRE
AU 31 MAI 2020**

Paris le 03/07/2020
N°1065

- Solde** Le solde général d'exécution au 31 mai 2020 s'établit à -117,9 Md€ contre -83,9 Md€ à fin mai 2019. Cet écart s'explique principalement par les effets de la crise, tant sur les recettes (moindres rentrées fiscales) que sur les dépenses.
- Dépenses** Au 31 mai 2020, les dépenses du budget général (hors remboursements et dégrèvements) atteignent 165,5 Md€ contre 148,1 Md€ à fin mai 2019, soit une hausse de 17,0 Md€ à périmètre constant. Cette augmentation tient principalement aux dépenses engagées pour faire face à la crise économique et plus particulièrement au dispositif exceptionnel de chômage partiel (+9,5 Md€ représentant la part financée par l'Etat à fin mai) et au fonds de solidarité pour les entreprises (+3,5 Md€). Par ailleurs, les dépenses de la mission Défense augmentent de près de 1,5 Md€ du fait de la hausse du budget des armées, en particulier s'agissant des dépenses d'investissement militaires.
- Recettes** Au 31 mai 2020, les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) s'établissent à 96,5 Md€ contre 108,8 Md€ à fin mai 2019.
- Les recettes fiscales nettes à fin mai 2020 diminuent de -14,3 Md€ par rapport à fin mai 2019. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des recettes nettes de TVA (-15,3 Md€) du fait des effets conjoints de la diminution de l'activité économique, de l'accélération des remboursements de crédits de TVA, ainsi que de reversements plus précoces et plus importants à l'ACOSS qui étaient prévus dès la LFI pour 2020. Les encaissements de TICPE diminuent de -1,7 Md€ par rapport à fin mai 2019, du fait d'une moindre consommation de carburants. A l'inverse, il est constaté une amélioration des recettes nettes d'impôt sur le revenu de +3,1 Md€ par rapport à fin mai 2019, principalement en raison de la perception en janvier 2020 des revenus relatifs à décembre 2019, perception qui n'avait pas eu lieu en 2019, année de la mise en place du prélèvement à la source.
- Les recettes non fiscales sont en hausse de +1,9 Md€ par rapport à fin mai 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'amélioration de +2,1 Md€ des produits des amendes, du fait de la signature d'une convention judiciaire d'intérêt public avec l'entreprise Airbus en janvier.
- Comptes spéciaux** Le solde des comptes spéciaux s'établit à -27,5 Md€ au 31 mai 2020 contre -22,5 Md€ à fin mai 2019.